

l'intérêt de l'Espagne. On ne peut se le dissimuler, l'avenir de cette monarchie, au jour où la fille de Ferdinand VII tiendra le sceptre en main, est un sujet de vives craintes pour les meilleurs citoyens. Sur quel bras s'appuiera cette main débile ? Si la question monarchique n'est pas décidément tranchée par un mariage avec le fils de don Carlos, l'Espagne n'a-t-elle point à redouter un nouveau conflit ? Et d'un autre côté, comment les hommes du mouvement révolutionnaire subiront-ils ce joug qui menacera leur ambition rebelle ?

Nous avons fait entendre l'appel du *Catolico* aux hommes de foi et de saine politique. Cet appel a été renouvelé par lui quelques jours avant les élections. Dans certains lieux, les listes électorales se sont formées avec le concours des citoyens auxquels s'adressaient ses exhortations ; dans d'autres, en plus grand nombre, la liste électorale est restée livrée aux tourbes politiques. Les temps ne sont pas complètement mûrs pour une réintégration du principe chrétien dans la direction des affaires ; mais du moins louons le *Catolico* d'avoir le premier ramené une voix qui depuis trop longtemps faisait silence en Espagne : celle d'une foi ardente et pure, et d'une politique obéissant avant tout à la loi de l'Évangile.

Un remarquable exemple vient d'être donné par la ville de Tarragone, en Espagne. Le 13 du mois de décembre, une comédie immorale était représentée sur le théâtre de cette ville. Dès les premières scènes, on vit plusieurs personnes se retirer ; quelques jeunes gens même quittèrent leur place. Enfin, l'inconvenance de la pièce augmentant encore, toute la salle éclata en sifflets et en clameurs ; on força les acteurs à baisser le rideau, et la foule, pleine d'indignation, évacua le théâtre.

On voit que les autorités actuelles d'Espagne, qui permettent des spectacles obscènes, ne s'élèvent pas même au niveau de la moralité des masses. Un pouvoir qui n'est pas la personification et le gardien de la moralité à sa plus haute expression, ne mérite que le mépris populaire et la vengeance divine. Il faut observer que Tarragone est l'une des grandes municipalités de la Catalogne. Il était réservé à cette province, qui dernièrement, a fait entendre de si hautes leçons de probité politique, de s'honorer encore par l'acte que nous venons de rapporter.

BELGIQUE.

—On lit dans un journal d'Anvers :

La barque anglaise *Orissa*, nous a apporté une masse de rats de Manille ; ils sont de la grandeur d'un chat ordinaire. Plusieurs se sont évadés, et ont été tués sur le quai. Ils sont si abondants, que, si un ouvrier laisse une partie de ses vêtements à l'écart, il sont dévorés en un instant.

PIÉMONT.

—La ville d'Aoste en est à son sixième incendie depuis environ un mois ! Le 21 novembre, à une heure du matin, le feu a pris à des fenils situés dans la partie méridionale de la rue Trinité. Dans ces divers incendies, les autorités civiles et militaires, le peuple, le clergé se sont empressés d'accourir, et l'on a pu remarquer le digne évêque d'Aoste aidant à faire mouvoir le balancier des pompes ou à former la chaîne. Un chanoine de la cathédrale, M. Carrel ; a constamment travaillé sur les toits à diriger le jet des pompes.

ÉTATS-UNIS.

La Carcéromanie.—Ceci est une maladie nouvelle que l'on vient d'observer à Philadelphie sur la personne d'un gentleman anglais. Ce gentleman arrive dernièrement des bords de la Tamise dans la capitale de la Pennsylvanie et se présente au directeur du Pénitencier. Il décline ses noms et qualités, déclare qu'il a lu Miss H. Martineau et qu'il veut éprouver par lui-même les effets de l'emprisonnement salutaire. Il prétend qu'on ne peut pas lui refuser cette faveur. Le directeur cependant ne se croit pas autorisé à la lui accorder ; et le jeune homme demande aussitôt quel crime peut lui donner droit à quatre années d'emprisonnement. Au refus ironique du directeur du Pénitencier, notre héros s'irrite, s'emporte et fait si bien, qu'on l'arrête, qu'on lui demande une caution et que, sur l'impossibilité par lui de la fournir, on l'envoie coucher dans la prison de Moyamensing. Ce dût être déjà une légère satisfaction pour lui ; mais il ne veut pas démentir de sa première demande. Il prétend goûter de quatre ans de réclusion solitaire. Parmi les excentricités anglaises celle-ci a bien son prix.

Gazette des Opelousas.

Découverte nouvelle dans le Daguerrotypé.—Un artiste français qui habite New-York M. Cyrus, vient de donner au daguerrotypé un perfectionnement qui ajoute un grand prix à cette admirable découverte du génie français. M. Cyrus est parvenu à donner aux portraits photographiques une teinte rosée qui est une imitation presque complète des couleurs naturelles. Le daguerrotypé ne reproduisait que des cadavres aux teintes plombées, uniformes ; grâce au procédé de M. Cyrus il reproduit aujourd'hui des physionomies vivantes, des nuances variées. C'est là un immense progrès, qui ouvre une ère nouvelle à l'art photographique. On a essayé de réaliser ce progrès en Europe ; en colorant à l'aide du pinceau l'image photographique, et notre dernière correspondance scientifique nous signalait un artiste français de Londres comme ayant été le plus heureux dans cette coloration. Mais si habile, si délicate qu'elle soit, c'est toujours un replâtrage, la main de l'homme s'y trahit à côté de l'œuvre de la nature. Dans le procédé de M. Cyrus, il n'y a aucun travail manuel, aucune touche de pinceau. Nous ne connaissons pas les secrets de son procédé, mais d'après ce qu'il révèle lui-même, nous croyons qu'il consiste dans une fumigation par le moyen du calorique ou des acides. On sait que dans le daguerrotypé les parties qui sont en lumière à côté des ombres, sont blanches, tandis que le reste de l'image est noir. Ces teintes blanches sont formées par la vapeur mercurielle à laquelle sont sou-

mi-ses les plaques après qu'elles ont reçu l'impression sur leur surface iodurée. Plus une teinte est claire et plus la quantité de vapeur mercurielle qui s'y superpose est dense. Eh bien, en colorant cette vapeur, à l'aide du cinabre, ou de toute autre substance chimique, soit dans une première couche, soit dans une seconde, il doit arriver que les teintes éclaircies de la physiologie, c'est à dire celles qui sont blanchies par le mercure seul, seront vermillonnées par le cinabre, et que la nuance rosée suivra les gradations de la nature. Ceci nous explique, dans notre théorie, la perfection avec laquelle les teintes rosées des portraits de M. Cyrus sont fondues et la propriété remarquable de leur application. Les joues ne sont colorées que là où elles doivent l'être, et comme une loi naturelle seule préside à la coloration, il peut dépendre de l'artiste d'en augmenter l'intensité, mais non d'en changer les relations. Une particularité de plus qu'offrent les portraits de M. Cyrus, c'est que sur beaucoup d'entre eux les nuances opposées des vêtements sont indiquées. Cette diversité dans la reproduction des couleurs exige-t-elle plusieurs fumigations différentes, ou se combine-t-elle sous l'influence d'une seule vapeur modifiée par les nuances auxquelles elle s'applique ? C'est ce que nous ne pouvons dire. Mais quels que soient les procédés employés par M. Cyrus, le résultat auquel il est arrivé n'en est pas moins le plus grand pas qu'ait fait le daguerrotypé depuis sa création. La découverte de cet art et son perfectionnement le plus réel auront donc été dus à deux Français.

M. Cyrus donne à ses portraits une grandeur triple de celle des portraits ordinaires, et cet agrandissement de l'image la rend infiniment plus flatteuse à l'œil. Un des grands reproches que faisaient les dames au daguerrotypé, c'était d'enlaidir toutes les figures féminines qui se confiaient à lui. M. Cyrus a civilisé, en quelque sorte, ce miroir sauvage, dont la galanterie ne prête rien aux physionomies qu'il reproduit mais ne leur enlève rien.

Courrier des Etats-Unis.

VARIÉTÉS.

UNE MAÎTRESSE FEMME.

Les époux Chéronnot viennent maritalement s'asseoir sur les bancs de la police correctionnelle, où les amène une prévention de voies de fait. La femme est une marchande de volailles, le mari est écrivain public. Mme Chéronnot marche fièrement devant son mari, qu'elle dépasse de toute la tête. Quand ils sont placés près l'un de l'autre, M. Chéronnot a l'air du septième marmot de cette nouvelle mère Gigogne.

M. Choquard, le plaignant, est un petit bonhomme de soixante ans, que l'on pourrait prendre pour le frère jumeau de M. Chéronnot. Interrogé sur sa profession, il répond :

« Je suis écrivain public, comme mon ami Chéronnot. »

M. le Président : Comment ! il est votre ami, et vous le traduisez devant le tribunal ?

Le plaignant : Il ne m'a rien fait, ce digne ami ; mais on m'a dit que quand on assignait la femme, il fallait aussi assigner le mari par dessus le marché.

M. le Président : Ainsi vous ne l'avez fait citer que comme civilement responsable ?

Le plaignant : Très-civilement, comme on doit le faire avec un confrère et un ami.

M. le Président : Expliquez votre plainte.

M. Choquard : Le mois dernier, passant rue Montorgueil, je rencontre M. et Mme Chéronnot. Je dis bonjour à mon ami ; tout à coup madame son épouse m'interpelle et me dit : « Vieux moucheur, quand tu viendras déranger mon mari pour le mener boire, je te corrigerai. » Moi, je ne lui réponds pas..... Comme femme, je devais la respecter, et puis la comédie n'est pas comode..... Seulement, je dis à mon ami : « Tu es bien fatigué de laisser comme ça insulter ton ami !..... » Alors Mme Chéronnot m'empoigne, me sculève comme une plume, me jette sous son bras gauche, et, de sa main droite, m'inflige la correction la plus humiliante..... Si ce n'était que ça, je ne m'en venterais pas ; mais elle m'a déchiré tous mes effets, et je demande 100 fr. de dommages.

M. le Président : Femme Chéronnot, qu'avez-vous à répondre ?

La femme Chéronnot : Vous allez le savoir !..... J'aurais pu prendre un avocat..... Dieu merci, on a de quoi payer les robes noires..... (Elle fait sonner des pièces de 5 fr. dans sa poche.) Mais Dieu m'a donné une langue pour m'en servir, et je m'en sers.

Chéronnot, avec un gros soupir : Oh ! oui.....

La femme Chéronnot, se tournant vers son mari : Tu ne veux pas le taire ? Voilà la vraie chose..... Ce vieux mioche est un biberon qui dérange mon homme ; alors, c'est vrai que j'y ai reproché le jour en question. Alors il a dit que mon mari était un..... je n'ose pas dire le mot. Mais, je suis une honnête femme, afin que vous le sachiez.....

Mon mari me dit alors : « Tu laisses insulter ton époux ! » A cette parole de reproche j'ai pris ce méchant petit vieux par les reins et je l'ai corrigé. Quant à avoir déchiré ses habits, c'est lui en se débattant.

M. le Président : Les faits ne se sont pas passés comme cela. Le plaignant n'avait pas tenu le propos que vous lui reprochez.

Chéronnot : Bien sûr que non.....

La femme Chéronnot : Si tu dis un mot de plus !..... Un homme comme ça, qui, au lieu de servir de défenseur à sa femme, est obligé de lui demander de le défendre..... Et ça veut parler !..... Je vous conjure que Chéronnot m'a dit : « Tu laisses insulter ton époux !..... » Alors je me suis rappelé que M. le maire m'avait dit que la femme devait obéissance à son mari, et j'ai obéi.....

Chéronnot, levant la tête : Mais je ne t'ai pas parlé de ça.

La femme Chéronnot : Silence, Monsieur ! (Chéronnot renfonce sa tête dans ses épaules comme une tortue dans sa carapace, et se tient coi.) Je récidive ma parole d'honneur poursuis la prévention ; vous protégerez une faible femme qui n'a personne pour la soutenir. Si vous voulez me donner de la prison, que ça soit plutôt à mon mari. (Chéronnot relève vivement la tête ; mais un regard de sa femme le rend à son immobilité.)

D'abord, ajoute-t-elle, ça sera juste, puisque c'est pour lui que je suis ici..... et puis, moi, je suis marchande, et j'ai besoin de ma liberté pour gagner ma vie..... Au lieu que Chéronnot est un écrivain public, et qu'il travaillera aussi bien en prison..... Je n'ai plus rien à vous dire, et je vous demande votre protection et votre pratique.

Le tribunal, malgré les efforts de Me Maud'heux, son défenseur, condamne cette rude comédienne à dix jours d'emprisonnement et 40 fr. de dommages-intérêts envers M. Choquard.

[G. des Trib.]

JUSQU'ÀUX PETITS POIS.—La veuve Letourneur est prévenue de vagabondage. M. le Président lui demande quelle est sa profession.—Ma profession répond-elle,..... c'est d'être marchande..... Mais je suis marchande sans marchandise, ce qui ne me rapporte pas une simple prise de tabac.

—N'avez-vous aucune ressource ?

—Une supposition que j'aurais de l'argent, j'achèterais des marchandises..... Les ayant achetées, je les revendrais, les revendrais, j'achèterais, et gagnant, je serais à mon aise..... Mais n'ayant pas le premier sou, bernique !